

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 174

NOVEMBRE 2018



Place de l'Eglise(cartes ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993




Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

SOMMAIRE :

- ✓ ENFOUISSEMENT RUE DE L'ANCIENNE DOUANE
- ✓ TRAVAUX SUR LE PONT CANAL/ECLUSE
- ✓ POINT SUR PROGRAMME NOUVELLE MAIRIE / MUTUALISATION ENERGIES AVEC LE CENTRE CULTUREL
- ✓ BOIS DE CHAUFFAGE : Inscriptions
- ✓ EHPAD LES IRIS ; ONVILLE : animations
- ✓ ETAT CIVIL : Il ne nous sera plus possible d'annoncer les évènements d'Etat Civil (naissance, mariage, décès) sans autorisation des intéressés. Merci de nous donner votre accord par mail, courrier ou téléphone.
- ✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE
- ✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018
 Changement de date St Nicolas
- ✓ CAUSERIE POPULAIRE : Conférence débat

Site internet administratif de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie.com>

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

ENFOUISSEMENT RUE DE L'ANCIENNE DOUANE

La première réunion de chantier pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs rue de L'Ancienne Douane a eu lieu le 24 octobre 2018.

Cette réunion de préparation de chantier a réuni le Maître d'Ouvrage (Commune d'Arnaville), le Maître d'Oeuvre (Cabinet METR'O), les concessionnaires (Electricité, Téléphone, Câble) ainsi que l'Entreprise.

L'Entreprise INEO RESEAUX EST a été retenue suite à un appel d'Offre pour un montant prévisionnel de travaux de 93 004.30€ HT.

Le délai de réalisation est fixé à 2 mois à partir du 19 novembre 2018. Les intempéries d'hiver perturberont très certainement ce délai. Nous demandons une attention toute particulière aux riverains afin que l'entreprise puisse travailler sans être gênée par les véhicules.

TRAVAUX SUR LE PONT CANAL/ECLUSE suite Echo de Juillet n°172



(extrait du compte rendu / réunion du 17/10/2018)

Les travaux sont attribués par VNF à l'entreprise EST-OUVRAGE de Atton.

A la demande de M. le Maire d'Arnaville, une rencontre sur site a eu lieu pour faire un point d'étape préalable au début de chantier afin de rappeler :

- les attentes de la mairie à court et moyen terme
- les objectifs des travaux conservatoires de VNF dévolus à la Sté Est Ouvrages
- les variantes d'accès potentielles, les contraintes de chantier, les usages liés à la Véloroute.

M Le Maire rappelle que cette réunion se veut constructive et destinée à proposer une solution amiable à l'organisation prévue dans le cadre du contrat liant VNF et Est Ouvrages. Cette solution est jugée non satisfaisante par la commune (Accès du chantier, emprises sur foncier communal, site classé ENS ...).

Les attentes :

M le Maire rappelle la prise de délibération du conseil municipal en juillet 2018 saluant le démarrage prochain de travaux conservatoires sur l'ouvrage et la volonté des habitants de conserver un passage à terme.

VNF rappelle d'une part que les clauses de l'appel d'offres pour les travaux conservatoires en cours au moment de ce conseil municipal ne permettront pas de laisser le passage sur l'ouvrage sans une approche globale et conventionnée du devenir du pont canal.

D'autre part, VNF rappelle les échanges lors de la réunion de présentation avec la presse, et que le budget affecté à l'opération a été très difficile à mobiliser.

Les objectifs :

Les travaux visent à sécuriser l'ouvrage en :

- Retirant la charge d'eau et de sédiments dans la bache du pont canal par la mise en place à l'amont d'un batardeau en béton (barrage)
- Restaurer à minima les bétons en sous face des arches (intrados) et la cuvette
- Equiper le batardeau d'une vanne destinée à garantir une alimentation de la pisciculture de Novéant

L'ensemble de ces travaux nécessite la réalisation d'une digue en terre à l'amont de l'ouvrage pour permettre la reprise et l'évacuation des sédiments vaseux et les mises en place de matériels pour réaliser le génie civil du batardeau définitif en béton.

Les variantes d'accès à l'amont de l'ouvrage

L'offre de EST-OUVRAGE est dimensionnée pour une arrivée par la rive droite (côté Moselle) en utilisant un passage depuis la gare Nord de Pagny, l'emprunt de la véloroute et la création d'une rampe au travers de terrains communaux d'Arnaville classés ENS : Espaces Naturels Sensibles.

Les volumes annoncés par le sous-traitant terrassier Zacharie sont restreints et visent la possibilité d'approcher une pompe à béton au plus près de l'ouvrage.

La digue serait en terre et permettrait la mise en place d'un bobcat pour rapprocher et sortir les sédiments à l'aide d'une pelle sur la digue créée.

Le volume serait limité grâce à un abaissement du bief de l'ordre de 80 cm.

Les sédiments seraient égouttés sur un casier à créer en rive droite avant leur évacuation.

La variante proposée et souhaitée par la commune d'Arnaville est un accès en rive gauche le long des terrains occupés par la maraichère, l'installation temporaire d'une rampe permettrait une approche des camions avec une distance très réduite par rapport à la RD 952 et en s'affranchissant de dispositions propres à l'ENS. Les terrains sont communaux ou inscrits au DPF.

Par ailleurs, la géométrie de l'ouvrage permettrait de réaliser le casier de ressuyage des sédiments en enclave entre la digue du canal, la rampe créée et des merlons de terre à disposer.

Les équipes de la CCMM et de la Commune ont débroussaillé l'espace entre le Rupt de Mad et la clôture de la maraîchère dans la partie jouxtant la digue du canal.

L'approvisionnement du chantier pourrait se faire jusqu'au gabarit de camion semi-remorque et la Véloroute ne serait plus utilisée que pour l'amenée des toupies béton et de la pompe depuis Pagny (hauteur limitée sous ouvrage SNCF).

M le Maire demande à M Asselot, Agent de la CCMM de se rapprocher des services Police de l'Eau pour présenter cette variante et évoquer le curage à réaliser sous les arches du pont canal dans le cadre de l'autorisation en cours pour la compétence entretien des cours d'eau obtenue par la CCMM.

La rencontre se poursuit par la présentation de la maison éclusière pouvant servir de base vie à EO sous réserves d'établissement de convention et de l'arrivée de l'énergie électrique.

M le Maire informe du démarrage prochain de travaux avec ENEDIS dans la Rue de l'Ancienne Douane.

Les suites attendues :

M le Maire précise aujourd'hui que la configuration du site ne permet pas de créer une piste normalisée au titre de l'accessibilité, il s'agit simplement de rétablir un cheminement historique pour les habitants du village en leur évitant de circuler à proximité de la RD 952 traversant l'agglomération.

Cet aménagement est un itinéraire indépendant du tracé Véloroute réalisé.

Est Ouvrage acte la possibilité technique de recourir à cette variante non étudiée initialement en raison de la végétation très dense lors de la visite préalable (12 juillet) à la remise des offres.

Est Ouvrage se rapprochera très rapidement de son sous-traitant pour les terrassements ; la Sté Zacharie pour étudier cette variante.

Les enjeux piscicoles du bief amont sont limités mais VNF rencontre la Fédération de Pêche 54 pour définir les moyens à envisager pour réaliser la pêche de sauvegarde réglementaire préalable à la mise en assec de l'ouvrage.

POINT SUR PROGRAMME NOUVELLE MAIRIE / MUTUALISATION ENERGIES AVEC LE CENTRE CULTUREL

Avec l'appui de Mme Virginie Watier, Architecte du CAUE de Meurthe et Moselle, un appel d'offre a été lancé pour recruter le Maître d'Oeuvre des travaux pour réhabiliter le bâtiment à usage d'une nouvelle Mairie et de mutualisation des énergies avec le Centre Culturel.

La date limite de dépôt des offres a été fixée au 26 octobre 2018.

La commission communale a examiné les 8 candidatures le mercredi 31 octobre 2018.

Trois architectes ont été retenus pour une audition le 7 novembre 2018 (Après une visite des lieux le lundi 5 novembre 2018).

A l'issue de cette audition, le choix s'est porté sur le cabinet Défi Architecture en équipe avec le bureau d'étude Trigo.

Un gros travail, tant administratif que de préparation de chantier, le permis de construire, la mise en concurrence pour choisir les entreprises et passer les ordres de service occuperont les équipes durant l'année 2019.

BOIS DE CHAUFFAGE

Les Membres du Conseil Municipal autorisent la cession de bois de chauffage dans les parcelles 6 et 8. Pour les 20 premiers stères le prix est fixé à 9 € le stère.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie avant le 30/11 afin de préparer les contrats.

La répartition des lots se déroulera le samedi 01/12, parcelle 6 à 14h30.

Conformément au règlement validé par le Conseil Municipal, les personnes n'ayant pas sorti le bois des coupes précédentes ne pourront y prétendre cette année.

Pour tout renseignement : J J ROYER ☎ 06.21.56.68.33

EHPAD LES IRIS ; ONVILLE

A partir de 60 ans, L'EHPAD les Iris à Onville vous propose de participer gratuitement à diverses activités :

Réserver 48h à l'avance : 03.83.81.82.21 ou 06.02.07.37.36

Thé Dansant : 04 Décembre avec Didier Musique à partir de 14h

Loto Chaque mercredi à 14h, animé par des bénévoles

Pratique du Culte Religieux : Chaque vendredi à 16h

Foyer Restaurant chaque jour de la semaine (repas confectionnés sur place)

→ Du lundi au samedi : 8€

→ Dimanches et jours fériés : 9€



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



Mise en place de la table de ping pong (2009)
aire de jeux et terrain de basket (2013/2014)

CAUSERIE POPULAIRE

Une conférence débat est organisée au Centre Culturel le 30 Novembre 2018 à 20H30 (entrée libre)

Le thème : En démocratie, Place du Citoyen ? Rôle de l'Elu ?

De quels outils dispose le citoyen pour être plus acteur dans notre démocratie du 21^e Siècle ?

Quelle place peut avoir le citoyen dans la vie démocratique locale ?

Animée par Olivier JACQUIN, Sénateur (ancien Adjoint au Maire, Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes)

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

NAISSANCE: nos félicitations

- ✓ Marius SOREL est né le 29 octobre 2018 au foyer de Mme Sandrine PEIFFER et M Romuald SOREL. La famille est domiciliée 7 Rue de l'Ancienne Douane.

DECES : nos sincères condoléances

Madame Marie Rose COUGUILLE est décédée le 11 novembre 2018 à l'âge de 83 ans. Elle était domiciliée avec son époux, Georges, 33 bis Grande Rue.

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire.**

Une attestation de recensement, à **conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2018 il s'agit de : BLUMBERGER Cloé, DELVAUX Julien, DUSA Lilian, FUMERY Pauline, KAISER Alysée, KAYSER Marine, MAGUIN Julien.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (à compléter)

Année 2018	Animations	Organisateur
18 Novembre	Marché de Noël	Association des fêtes
01 Décembre	Saint Nicolas	Amicale Sapeurs Pompiers
07 Décembre	Marché e Noël de l'Ecole	Parents d'Elèves
8 Décembre	Sainte Barbe	Amicale Sapeurs Pompiers



réhabilitation
école communale (2011) et
périscolaire (2015)

En cours:

Enfouissement réseaux
secs Rue de l'Ancienne
Douane.

Préparation chantier
Nouvelle Mairie :
Maîtrise d'Oeuvre



